

## Consultation publique : amendements du référentiel portant sur la RSE et l'éthique

Dans le cadre de **l'amélioration continue de son référentiel de déontologie et conformément à sa procédure d'élaboration des textes déontologiques, le Don en Confiance ouvre une consultation publique** pour l'examen de nouvelles modalités, en complément des dispositions concernant déjà la RSE et l'éthique. L'objectif général est de promouvoir la prise en charge des problématiques sociétales, environnementales et d'éthique susceptibles de se poser aux organisations d'intérêt général, dans le but de répondre au plus près des attentes des donateurs.

1

Le Baromètre du Don en Confiance, publié fin 2022, a révélé l'attente des donateurs concernant des engagements en matière de responsabilité sociétale et environnementale de la part des organisations qu'ils soutiennent. La réflexion sur la RSE et l'éthique représente donc un élément clé du lien de confiance entre les organisations et les donateurs.

Il s'agit notamment d'assurer le contrôle de l'existence effective d'un dispositif interne permettant aux organisations d'évaluer leur positionnement en matière de responsabilité sociétale et environnementale et d'éthique, et l'assurance que ce dispositif est porté à la connaissance des donateurs et du public.

Ainsi, il est proposé d'intégrer les notions d'objectifs en termes de RSE, et de cadre éthique dans la stratégie et le contrôle interne des organisations. Il s'agit aussi de favoriser l'échange de pratiques entre les labellisés et de mener une réflexion commune sur les axes d'amélioration possibles dans ce secteur.

➔ Nous vous invitons à **faire part de vos réflexions et commentaires d'ici le 13 avril 2025** à [contact@donenconfiance.org](mailto:contact@donenconfiance.org), en utilisant le bordereau pour chaque proposition d'amendement.

Vous pouvez télécharger ce bordereau de réponse ici :

[https://www.donenconfiance.org/offres/gestion/events\\_759\\_56279\\_non-1813/consultation-publique-amendements-du-referentiel-portant-sur-la-rse-et-l-ethique.html](https://www.donenconfiance.org/offres/gestion/events_759_56279_non-1813/consultation-publique-amendements-du-referentiel-portant-sur-la-rse-et-l-ethique.html)

**PROPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL ET DU COMITE DE DEONTOLOGIE**  
**CHANTIER "RSE & ETHIQUE"**

*Les propositions de modifications figurent en bleu italique surligné.*

**Principes**

- Revue du principe Recherche d'efficacité :

**RECHERCHE D'EFFICACITE**

L'organisation, dépositaire de la générosité du public, se doit d'être particulièrement attentive à mobiliser au mieux les moyens qui lui sont confiés pour atteindre son objectif social *vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes.*

- Proposition d'ajouter un 5<sup>e</sup> principe dédié à l'éthique et la RSE :

**ETHIQUE ET RESPONSABILITE SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE)**

*L'organisation adopte un cadre éthique et des objectifs clairs en matière de RSE, en considérant l'impact de ses activités sur l'ensemble des parties prenantes.*

**Propositions d'amendements dans le domaine Gouvernance (I)**

I.1.2 L'organe collégial (généralement nommé Conseil d'administration) composé au moins de trois membres dûment mandatés est chargé de la diriger l'organisation et se réunit au moins deux fois par an.

*Il est constitué en s'efforçant de respecter une représentation équilibrée au regard de critères notamment de diversité.*

I.3 Le Conseil d'administration se donne les moyens de piloter les missions de l'organisation, en veillant entre autres :

- à la définition et au respect d'un cadre éthique
- et à la poursuite d'objectifs RSE.

*I.3.7 Le Conseil d'administration évalue périodiquement la réalisation des objectifs RSE.*

*I.3.8 [changement de numérotation] Le Conseil d'administration s'assure de l'existence d'une démarche d'évaluation des actions... (article non revu dans son contenu)*

*I.3.9 [changement de numérotation] Le Conseil d'administration valide la politique générale de prévention et de gestion des conflits d'intérêts... (article non revu dans son contenu)*

## **Propositions d'amendements dans le domaine Gestion (II)**

II.2.1 L'organisation identifie et évalue les risques inhérents à ses activités et à son fonctionnement [y compris en matière d'éthique et de RSE](#) (cartographie des risques). Elle prend en compte la gestion de ces risques.

II.3 L'organisation évalue [son fonctionnement](#), ses actions et ses projets.

L'organisation met en œuvre un ou plusieurs dispositifs d'évaluation interne(s) et/ou externe(s) adapté(s) à sa structure et à la nature de ses missions afin d'apprécier les résultats qualitatifs et/ou quantitatifs de tout ou partie de ses actions et projets. [Ces dispositifs s'appliquent également à la mise en œuvre de ses objectifs RSE et](#) sont portés par la direction de l'organisation.

II.6 La gestion de l'organisation est guidée par la recherche de l'efficience, de la rigueur, [et par le respect du cadre éthique et des objectifs RSE qu'elle s'est donnés.](#)

II.6.2 L'organisation utilise des [méthodes de gestion et notamment des procédures d'achat](#) visant à optimiser l'emploi des fonds en tenant compte [du cadre éthique et de ses objectifs RSE.](#)

II.6.2.3 L'organisation met en œuvre les moyens nécessaires pour s'assurer du respect par la chaîne de ses prestataires des règles de la Charte, [notamment ses aspects liés à l'éthique et à la RSE.](#)

II.6.3 L'organisation met en place un cadre rigoureux de gestion des placements, s'appuyant sur des compétences internes ou externes éprouvées, [dans le respect de la règle 1.3.3.](#)

II.7.2 Les dons et legs sont refusés s'ils ne correspondent pas aux missions, aux souhaits de l'organisation, [s'ils ne respectent pas sa politique en matière d'éthique et de RSE,](#) ou si l'affectation souhaitée ne peut être respectée.

## **Propositions d'amendements dans le domaine Communication (III)**

III.1 L'organisation délivre à tous une information fiable, loyale, précise, objective et vérifiée sur sa structure, [ses engagements](#) et ses actions.

III.1.3 La communication a pour objet de faire connaître les orientations générales de l'organisation, ses engagements, [y compris en matière d'éthique et de RSE,](#) ses choix d'action, l'origine et l'utilisation des fonds collectés.

III.2.1.1 Ce document décrit en quelques pages ce qu'est l'organisation, ses principales réalisations de l'année, l'ensemble des fonds reçus, leur origine et leur utilisation, en particulier ceux provenant de la générosité du public, et le cas échéant les principaux écarts par rapport aux années précédentes, ainsi que les événements significatifs intervenus dans l'année. Le document décrit de manière synthétique :

- l'organisation :
- ✓ son projet, ses valeurs [et ses engagements](#)
- ✓ ses missions générales

III.2.3 L'organisation communique au public, a minima sur son site Internet, les principales dispositions prises :

- pour identifier, prévenir et gérer les situations de conflits d'intérêts
- pour [faire respecter son cadre éthique et poursuivre ses objectifs RSE](#)

## **Glossaire**

Parties prenantes :

[Personne physique ou morale ayant intérêt dans les décisions ou les activités d'une organisation ou susceptible de les affecter ou d'être affectée par elles.](#)

[L'ensemble des personnes et entités avec lesquelles l'organisation interagit, telles que les bénéficiaires de ses missions sociales, les donateurs, les salariés et les bénévoles, les fournisseurs et prestataires, les partenaires et acteurs publics et privés.](#)

Ethique [\(ajout\)](#) :

[Ensemble des principes et valeurs d'ordre moral dans lesquels l'organisation se reconnaît et inscrit son action.](#)

RSE [\(ajout\)](#) :

[Le terme tel qu'employé ici désigne la Responsabilité Sociétale et Environnementale à l'égard des parties prenantes bien que ce terme désigne généralement la Responsabilité Sociétale des Entreprises.](#)

[Voir : RSO](#)

RSO [\(ajout\)](#) :

[La RSO désigne la "Responsabilité Sociétale des Organisations". Elle consiste en "la gestion par une entité, quelle que soit sa nature, de ses impacts économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux \(...\) et notamment en matière de gouvernance." \(synthèse issue du rapport du CESE, 2019\).](#)

[Dans le présent Référentiel, est utilisé le terme RSE \(Responsabilité Sociétale et Environnementale\).](#)

Critères de diversité [\(ajout\)](#) :

[La recherche d'un équilibre dans la composition des instances de gouvernance, permettant d'apporter une variété suffisante dans le choix de leurs membres et dans la complémentarité de leurs compétences.](#)

## ANNEXE : composition du groupe de travail

Ont participé à ce groupe de travail :

Asmae-Sœur Emmanuelle, Nha Quyen Seguin, secrétaire générale  
Association des Petits Frères des Pauvres, Corinne Gaudelle, responsable des achats nationaux  
Fédération de Charité Caritas Alsace, Evelyne Rey, directrice de la qualité et de développement  
Fondation abbé Pierre, Claudine Jasson, membre du CA  
Fondation des Petits Frères des Pauvres, Héloïse Martin, responsable du pôle Engagements  
Fondation pour la Recherche Médicale, Benjamin Pruvost (pilote) et Anne-Laure Vaineau, cheffe de projet éditorial digital  
France Nature Environnement, Bénédicte Hermelin, DG  
Institut Pasteur, Karine Girard, responsable du pôle RSE, Communication & Partenariats  
Institut Pasteur, Hélène Da Conceicao, responsable service RSE  
Le Rire Médecin, Dominique Valteau-Couanet, présidente  
Ordre de Malte France, Valérie de Causans, responsable Service Achats  
Petits Princes, Franck Lucas, DAF  
Pollinis, Bénédicte Reitzel-Nielsen, DAF, et Margaux Beaudier, administratrice  
SOS Villages d'enfants, Marie-Claude Hamon, administratrice  
Unicef, Franck Cendrier, responsable Evt Travail et Immobilier, et Agathe Aviotte, chargée de projet RSO  
Pour le Don en Confiance : Catherine Amiel (bénévole), Mathilde Cuchet-Chosseler (déléguée déontologie et relations extérieures), Anne-Lise Dudragne (responsable de projets), Pascal Durand-Barthez (bénévole), Jacques Ethevenin (bénévole), Jean-Louis Gaugiran (bénévole), Rachel Guez (directrice générale), Philippe Lévêque (bénévole), Marie Menant (bénévole), Sylvie Sauton (bénévole), Patrick Vincent (bénévole), Marcel Welfringer (bénévole).